

MÉRIADEC VILLAGES
Place du Castil
56400 PLUMERGAT

Compte-rendu sommaire du comité syndical du 12 novembre 2020

✓ **Administration générale :**

1. Délégations du Comité syndical à la Présidente : rectificatif

La délibération prise sur ce sujet le 9 juillet 2020 ne faisant pas référence à l'article du code général des collectivités territoriales concernant les syndicats de communes, est reprise à l'identique, sur la base de l'article L.5211-10. Les délégations sont reprises à l'identique.

2. Actualisation des statuts du Syndicat

Les statuts du syndicat de communes Mériadec Villages datant de 2012 et modifiés en 2017 sont actualisés. Ces statuts sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur les sites www.plumergat.fr et www.pluneret.fr

3. Règlement intérieur du Comité syndical

Suite aux élections des membres du Comité syndical, un nouveau règlement intérieur est approuvé. Ce document est à disposition du public à l'accueil de la mairie, ainsi que sur les sites www.plumergat.fr et www.pluneret.fr

✓ **Finances :**

4. Travaux toilettes restaurant scolaire : présentation des travaux et des devis

Il est nécessaire de réaliser des travaux au restaurant scolaire, au niveau des toilettes du rez-de-chaussée, et du sous-sol. Ces toilettes sont utilisées par les enfants pendant le repas, notamment les maternelles. Il convient donc de les aménager pour les rendre accessibles aux maternelles, et pour que tous les enfants puissent se laver les mains.

Les membres du Comité syndical retiennent l'entreprise Le Bras de Plumergat. Les travaux sont prévus en février 2021.

5. Décision modificative n°2020/1

Suite à l'épidémie de Covid-19, il n'a pas été possible pour les administrés de louer les salles Braz et Bihan. Il convient donc de rembourser les acomptes qui ont été versés par ces derniers.

Pour ce faire, la décision modificative suivante est adoptée :

CHAPITRE	ARTICLE	Réel/Ordre	INTITULE	MONTANTS
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Dépenses				
011	60633	Réel	Fournitures de voirie	- 500.00 €
67	673	Réel	Titres annulés (sur exercice antérieur)	+ 500.00 €

6. Autorisations budgétaires avant le vote du budget primitif

Le Comité Syndical, décide, à l'unanimité, d'autoriser Madame la Présidente à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, en cas d'urgence, dans la limite de 18 439 €, avant le vote du budget primitif 2021.

7. Décisions prises par la Présidente dans le cadre de sa délégation

Prestation	Date de signature du devis	Entreprise	Montant HT
Remplacement des filtres de ventilation du chauffage école Xavier Grall	28 juillet 2020	Morbihan Chauffage Ploeren	448,00 €
Pose de stores ALSH de Mériadec	17 août 2020	Komilfo Espace fermetures Plougoumelen	1 113,76 €
Acquisition petite auto laveuse maniable pour école Xavier Grall	3 septembre 2020	Industripack - Locminé	1 990,00 €
Remplacement de la pompe de relevage des vestiaires football stade de Kergohanne	14 septembre 2020	SARL Alre Bobinage Auray	476,42 €
Réparation sèche-linge restaurant scolaire de Mériadec	28 septembre 2020	Quiétalis Montgermont (35)	746,34 €

Affiché le 18 novembre 2020
La Présidente,
Sandrine CADORET


